

Résumé

L'Inde a réalisé des avancées considérables sur la voie de l'instauration d'un environnement propice à l'investissement. De ce fait, le pays a vu sa croissance accélérer et les flux d'investissement direct étranger (IDE) entrants progresser de façon impressionnante. Toutefois, l'investissement n'est pas encore à la hauteur des besoins du pays, en particulier dans le domaine des infrastructures. Il est nécessaire d'intensifier les efforts déjà déployés pour renforcer et libéraliser le cadre réglementaire de l'investissement et d'accélérer l'application de la législation relativement avancée de l'Inde en matière économique à l'échelon national ainsi que dans les États et les territoires de l'Union.

L'Inde a réalisé des progrès considérables en matière de promotion de l'investissement

Comme le montre la présente étude, l'Inde a réalisé des progrès considérables sur la voie de l'instauration d'un environnement propre à favoriser l'investissement, national comme étranger, en particulier à attirer l'investissement de l'étranger et à faciliter l'investissement à l'étranger. Ces avancées font partie intégrante des réformes orientées vers le marché qui, à partir de 1991, ont créé les conditions pour que l'Inde connaisse un taux réel de croissance annuelle de son PIB systématiquement plus élevé que celui enregistré au cours de son histoire récente.

Le système de licences (« *licence raj* ») a été en grande partie démantelé. Les restrictions qui faisaient obstacle aux investissements de grande ampleur ont été considérablement assouplies. Bon nombre de secteurs auparavant réservés à la puissance publique ont été ouverts au secteur privé. La politique de substitution de produits nationaux aux importations et le protectionnisme ont cédé la place à l'ouverture aux échanges. Les restrictions sectorielles à l'IDE ont été progressivement éliminées et les plafonds de participation étrangère régulièrement relevés. Les procédures d'approbation des investissements étrangers ont été grandement libéralisées. Les restrictions de change en lien avec l'investissement ont été assouplies. Enfin, des zones économiques pilotes, comme les zones économiques spéciales (ZES), ont été créées pour tester des mesures de libéralisation de l'investissement.

Parallèlement, d'autres dimensions de l'environnement des affaires qui ont une incidence sur l'investissement ont connu une évolution positive. Ainsi, le cadre juridique des droits de propriété intellectuelle (DPI) s'est beaucoup développé ces deux dernières décennies et les dispositifs d'application ont été renforcés. Une loi sur la concurrence, non discriminatoire, entre progressivement en vigueur. Le système fiscal indien réserve désormais le même traitement aux entreprises détenues par des intérêts étrangers qu'aux entreprises indiennes. Le cadre qui sous-tend le gouvernement d'entreprise s'est aussi amélioré à la faveur des normes internationales. Enfin, les pouvoirs publics s'efforcent de favoriser un accroissement de l'investissement dans le capital humain.

Ce processus de réforme devrait se poursuivre. L'Inde a une longue tradition démocratique et l'État de droit offre une base solide pour édifier un environnement législatif et réglementaire sain en matière d'investissement en s'inspirant des bonnes pratiques d'autres pays, généralement sur la base de normes reconnues à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, l'Inde a vu ses flux d'IDE entrants augmenter fortement ces dernières années (jusqu'au déclenchement de la crise économique en cours). Les flux d'IDE, presque négligeables au début des années 90, ont atteint un niveau supérieur à celui de la plupart des pays en développement. Ces entrées d'IDE ont commencé à avoir une incidence importante en termes de création d'emploi, de diversification des choix des consommateurs et de stimulation de l'investissement national par la concurrence.

Les investissements de l'Inde à l'étranger, qui ont progressé au même rythme que les investissements de l'étranger au cours des années 2000, contribuent aussi à faire de l'Inde un acteur incontournable sur la scène économique mondiale. Les entreprises indiennes réalisent des opérations de fusion et acquisition dans les pays de l'OCDE et des investissements *ex nihilo* dans les économies en développement. Ce dynamisme transparaît également à travers le nombre croissant d'accords sur l'investissement conclus par le pays.

L'Inde a encore des obstacles à surmonter pour que ses besoins d'investissement soient couverts

L'Inde a besoin de davantage d'investissements, en particulier dans le domaine des infrastructures et dans le secteur manufacturier

Toutefois, le pays a encore d'énormes besoins d'investissement, en particulier du fait de l'insuffisance de ses infrastructures, qui fait obstacle à la fois à l'amélioration du niveau de vie et à la croissance de la productivité. En outre, si les exportations de services, en particulier de services informatiques,

sont particulièrement dynamiques et si le pays continue d'exporter des services de main-d'œuvre, l'exportation de produits manufacturés est très inférieure à ce qu'elle pourrait être compte tenu des ressources du pays, en particulier de l'importance de sa main-d'œuvre. Cette situation traduit la place marginale que le secteur manufacturier occupe dans l'économie en général.

Parallèlement, la croissance de l'emploi n'a pas suivi celle de l'activité économique et des obstacles à la progression de l'activité et, par conséquent de l'emploi, dans le secteur formel subsistent. L'accroissement de l'investissement pourrait induire une croissance de l'emploi et contribuer ainsi à une hausse du revenu des familles indiennes les plus pauvres.

Les restrictions à l'investissement freinent peut-être la croissance de la productivité

Bien que les politiques de l'Inde en matière d'investissement aient été considérablement libéralisées depuis 1991, elles restent très restrictives comparativement à celles de la majorité des pays de l'OCDE, comme le montre l'indice de restrictivité de l'IDE mis au point par l'OCDE. Bon nombre des restrictions actuellement en place visent des secteurs où la productivité est relativement faible et dans lesquels les gains de productivité découlant d'une augmentation de l'investissement étranger pourraient se traduire par une accélération de la croissance; il s'agit par exemple des secteurs de la banque et de l'assurance et surtout du secteur du commerce de détail, dans lequel l'IDE pourrait contribuer à une hausse des revenus agricoles tout en diversifiant les choix et en abaissant le coût de la vie pour les consommateurs.

Il importe de combler les lacunes en matière de mise en œuvre pour diminuer les écarts de revenu entre les régions...

Si la croissance économique et l'investissement ont été impressionnants à partir de 1991, les disparités géographiques ont perduré et se sont même généralement aggravées sous l'effet des réformes économiques. Les pouvoirs publics doivent inverser cette tendance s'ils veulent atteindre leur objectif, qui est de parvenir à une croissance pro-pauvres et de réduire les inégalités. Il faut que les États les plus pauvres, qui connaissent une croissance plus lente, amorcent un processus de rattrapage de leurs voisins plus prospères, en accélérant la mise en œuvre des réformes adoptées à l'échelon central pour promouvoir l'investissement. Ainsi, alors que les autorités centrales ont réduit

le nombre d'approbations exigées pour un nouvel investissement, il reste nécessaire de rationaliser les procédures administratives au niveau des États.

*... et améliorer l'environnement
de l'investissement sur l'ensemble
du territoire indien*

Dans le même temps, des lacunes en matière de mise en œuvre pourraient encore être comblées au niveau central. Par exemple, alors que des avancées considérables ont été réalisées sur le plan de la protection des DPI, le système judiciaire n'est pas encore en mesure d'instruire les affaires touchant aux DPI dans des délais satisfaisants; de même, alors qu'une loi sur la concurrence a été adoptée en 2002, la Commission de la concurrence qu'elle instaure n'a pas encore commencé à fonctionner.

*Une amélioration des statistiques
sur l'IDE permettrait peut-être de réaliser
de réelles analyses régionales et d'éclairer
l'élaboration des politiques*

Actuellement, les statistiques officielles donnent beaucoup d'informations sur l'origine et l'objet de l'IDE et la situation continue de s'améliorer. Toutefois, il n'existe pas encore de mécanisme cohérent de notification et de publication des données sur les flux d'IDE destinés aux États et aux territoires de l'Union. Comme décrit dans la présente étude, les flux d'IDE entrants sont enregistrés par les 16 agences régionales de la Banque de réserve indienne, mais leur destination finale n'est pas enregistrée. La Banque de réserve ne tient donc pas réellement de statistiques sur les flux destinés à chacun des États. Bon nombre d'États tiennent leurs propres statistiques sur les entrées d'IDE, mais rien ne garantit que tous utilisent la même méthodologie; de plus, il est possible que certains États ne soient pas en mesure d'avoir un système permettant d'enregistrer régulièrement les entrées d'IDE, si bien que les données disponibles pour réaliser des comparaisons entre États sont vraisemblablement incomplètes et de qualité inégale.

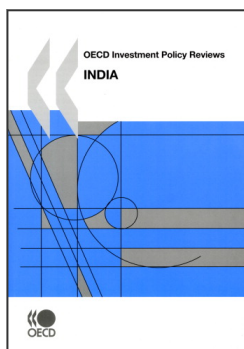
Solutions envisageables pour surmonter ces obstacles :

Les autorités indiennes souhaiteront peut-être examiner les solutions envisageables pour surmonter ces obstacles, notamment :

- Continuer à assouplir les restrictions à l'IDE entrant dans les domaines où les objectifs d'intérêt général peuvent être atteints via des moyens non

discriminatoires, notamment en assouplissant les plafonds de participation étrangère dans les secteurs de la banque, de l'assurance et du commerce de détail et en examinant régulièrement les restrictions qui subsistent pour vérifier que leur coût n'est pas supérieur aux avantages qui en sont attendus.

- Mettre au point un système de statistiques sur l'IDE comparables pour les États et les territoires de l'Union afin qu'un suivi comparatif des performances des différents États en matière d'IDE puisse être effectué.
- Étudier les mécanismes qui pourraient être mis en place par les autorités centrales pour inciter les États à rationaliser les procédures d'approbation des investissements.
- Conduire une étude et/ou créer une instance de coordination entre États pour évaluer les coûts et avantages des incitations à l'investissement, leur transparence et leurs incidences sur d'autres États, en se fondant sur la liste de critères établie par l'OCDE pour évaluer les incitations à l'IDE (*Checklist for Foreign Direct Investment Incentive Policies*).
- Renforcer l'application des mesures visant à améliorer la transparence des entreprises et la responsabilité d'entreprise pour que l'Inde se rapproche davantage des normes et pratiques reconnues à l'échelle internationale.
- Accélérer l'application de la loi de 2002 sur la concurrence, notamment la création de la Commission de la concurrence et le démarrage de ses activités.



Extrait de :
OECD Investment Policy Reviews: India 2009

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264076969-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Résumé », dans *OECD Investment Policy Reviews: India 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264076990-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.